

COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD DU 13 JUIN 2014

Le conseil municipal de Saint-Léonard, légalement convoqué le 30 mai 2014, s'est réuni en session ordinaire le vendredi 13 juin 2014 à 19 heures sous la présidence de Monsieur Bernard Hoguet, Maire.

Etaient présents :

- M. Bernard Hoguet, Maire.
- M. Jean-Paul Le Calvez, Mme Marie-Lise Dégrement, M. Serge Lecrosnier, Adjoint au Maire.

Mme Sophie Rioult, conseillère déléguée.

- M. Claude Laperdrix, Mme Bernadette Malandain, Mme Josiane Valois, Mme Marie-Claire Lebas Pignol, M. Alain Leber, M. François Daudruy, Mme Marie-Pierre Prieur, M. Bernard Malandain, Mme Marie-Pierre Guénot, M. Franck Carton, M. Jean-Luc Dron, Mme Marie-Lise Callay-Baucher, Conseillers municipaux.

Absents excusés:

- Mme Elvira Hache, adjointe au Maire et M. Jean-Alain Planeix, conseiller municipal délégué. A remis un pouvoir à M. Jean-Paul Le Calvez.

Mme Angélique Verroust, secrétaire de mairie, assiste à la séance.

Après vote, Mme Sophie Rioult est élue secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU du conseil municipal du 29 avril 2014.

M. Dron :

- souhaite une modification de la dernière phrase du premier paragraphe : modification acceptée.
- demande une modification de l'invitation du 8 mai pour que l'horaire de la messe se trouve sur une note d'information à part : accepté
- souhaite également que ses commentaires soient reportés en totalité : refusé, Monsieur le Maire rappelant que le compte-rendu est un document succinct.

M. le Maire soumet à l'approbation le compte rendu: 15 voix pour, 2 voix contre (M. Dron, Mme Callay-Baucher). Le compte-rendu est adopté à la majorité.

ORDRE DU JOUR :

=====

Question n° 1 : Acquisition de parcelles

Suite aux problèmes de marnière chez M et Mme Chicot qui supportent les eaux de ruissellement de la voirie communale, ces derniers proposent de céder à la commune une parcelle de 305 m² pour l'euro symbolique. Il est nécessaire de créer une servitude pour l'accès au terrain. La commune prendra à sa charge les frais de bornage d'un montant de 300€ ainsi que les frais de clôture.

Approuvé à l'unanimité.

Question n°2: Commission intercommunale des impôts directs.

Nous devons désigner 4 personnes pour représenter la commission intercommunale des impôts directs en ce qui concerne les évolutions foncières des locaux commerciaux, de biens divers et établissements Industriels.

Les personnes désignées sont:

M. Serge Lecrosnier

M. Bernard Malandain

Mme Marie- Pierre Prieur

Mme Sophie Rioult

Approuvé à l'unanimité.

Question n° 3: Formation des élus

Chaque conseiller ayant droit à une formation de 18 jours durant son mandat avec une prise en charge des frais d'enseignement, de déplacement et éventuellement de perte de revenus, nous fixons le total des dépenses avec un plafond de 5000€.

Les thèmes des formations seront principalement:

- Les finances

- L'urbanisme

- Le social

Approuvé à l'unanimité.

Question n°4 : Vote des tarifs des concessions et vacations cimetière

La décision a été prise de laisser la tarification en cours applicable jusqu'au 31.12.2014 à savoir :

Concession trentenaire 90€ et droit de superposition 50€

Case dans le colombarium (1 ou 2 urnes) 15 ans = 300€ et 30 ans = 500€

Vacations funéraires 20€

Approuvé à l'unanimité.

Question n°5a: Demande de subvention exceptionnelle pour l'ASSL section athlétisme

L'ASSL section athlétisme décide de créer une nouvelle section de marche nordique au sein de son association. Pour cette raison, elle sollicite une subvention exceptionnelle de 400€ pour la réalisation de nouveaux maillots et l'acquisition de matériel ainsi que pour la formation des membres du club.

Approuvé à l'unanimité.

Question n°5b : Demande de subvention exceptionnelle pour le Handball club

Suite à une modification complète du bureau et à la découverte des comptes de l'association, le nouveau président fait une demande de subvention exceptionnelle pour pouvoir honorer les échéances fédérales.

La décision est prise de verser à titre exceptionnel une subvention de 1000€

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses:

- Les Rythmes scolaires:

oooooooooooooooooooooooooooo

M le Maire nous informe que le décret du 7 mai permet pour chaque classe le cumul des heures périscolaires sur une seule après-midi. Cette solution a été retenue à l'unanimité lors d'un conseil d'école extraordinaire avec les enseignants, les parents d'élèves et les élus.

La demande a été transmise par courrier à Mme Morel Inspectrice de l'Education Nationale et à Monsieur Carrière Directeur Académique ; nous n'avons pas encore de réponse à ce jour.

- La construction des vestiaires sportifs :

oo

M. Le Calvez présente les plans des nouveaux vestiaires sportifs.

Il faut à présent retenir un bureau d'études pour avoir un thermicien ainsi qu'un coordonnateur sécurité.

M. Dron demande s'il est possible d'utiliser les énergies renouvelables. M. Le Calvez explique avoir visité le groupe scolaire d'Epreville qui utilise l'aérothermie mais que ce type d'énergie n'est pas réalisable pour un vestiaire sportif.

M. le Maire présentera ce projet aux différentes associations et déposera le permis de construire.

M. Dron demande que le dépôt du permis de construire ne soit pas fait avant l'approbation des associations pour le côté informel uniquement.

- La communication :

M. le Maire informe que suite à la commission communication, l'imprimerie Durand va continuer à éditer le Saint-Léonard informations sous un nouveau format.

Néanmoins, un document flash va être distribué début juillet pour présenter les membres du conseil Municipal ainsi que la composition des différentes commissions aux Saint-Léonardais.

M le Maire informe également que la commission va étudier des propositions pour la création d'un nouveau site internet.

M le Maire indique qu'une réunion va avoir lieu le 12 Septembre prochain pour faire un lien entre toutes les entreprises, les commerçants et les artisans de la commune avec les élus, permettant ainsi aux dirigeants de faire connaître leurs sociétés.

Divers :

oooooooo

Mme Degrémont fait un compte rendu de la réunion concernant les créneaux horaires des salles avec les différentes associations.

L'association JSSL a fait la demande pour obtenir la salle Marie Madeleine Babin afin d'organiser une manifestation type vide-grenier. Après vote, la grande majorité des élus désapprouvent cette proposition (M. Dron vote favorablement).

Une réunion de la commission jeunesse et sport se réunira le 30 juin à 19h30 pour répondre à certaines demandes restées sans réponse.

M le Maire informe avoir eu une lettre de remerciements de la part de la FNACA pour la subvention ainsi que de M. Losset directeur d'école.

M. Dron demande que:

- les dates des réunions des syndicats soient données à l'ensemble du conseil municipal. M. le Maire accepte cette demande.

- suite à des prélèvements d'eaux les résultats soient communiqués aux habitants.

Mme Callay Baucher demande :

- une étude pour évaluer les besoins d'un portage de repas.

- une étude faisabilité pour créer plus d'accueils pour la petite enfance. M. Lecrosnier répond que ce sujet est de la compétence communautaire et qu'il transmettra la demande.

- que la liste des nourrices agréées soit mise à jour, notamment par les services du Département.

M. Dron propose une réflexion sur la création d'un conseil de hameaux et d'un conseil municipal d'enfant.

Mme Malandain soulève un problème de vitesse sur la RD 79.

M.Dron demande de déplacer le panneau « interdit sauf riverain » au début de l'intersection de l'impasse de l'Epine.

M.le Maire propose que ces derniers points soient à l'ordre du jour de la prochaine commission travaux/urbanisme.

M le Maire informe avoir rencontré la Direction des Routes et évoqué plusieurs points :

- la réalisation d'un plateau et d'un passage piétons au Hameau du Trou d'enfer sur la RD940
- une limitation de vitesse à 50km/h de la sortie de Fécamp jusqu'au Hameau du Trou d'enfer
- le problème de sécurité sur la RD 925 du Chesnay au centre commercial avec son manque de visibilité, son problème de circulation et les risques pour les piétons.

M. Dron évoque le souci du ramassage des déchets des poubelles jaunes et demande que la mairie dispose d'un stock de sacs jaunes.

M.le Maire revient sur le problème du ramassage et confirme que ce n'était qu'un problème de transmission lors de l'impression du calendrier et revient sur les seules dates qui peuvent changer : Noël, Jour de l'An, 1er Mai.

M. Carton évoque le souci d'une intervention des équipes de secours pour trouver un habitant de la résidence de la forge. Un panneau est bien en place à l'entrée de la résidence mais il convient de préciser en cas de besoin le nom exact de la rue.

La séance est levée à 22 heures.